

Flash info Le 12 octobre 2023

## Projet d'augmentation de la TVA sur les chaudières gaz de 5,5% à 20% : Coénove réagit.

**Pour Jean Charles Colay Roy, Président de Coénove**: « Le Gouvernement réfléchirait à l'augmentation du taux de TVA sur l'installation des chaudières gaz, actuellement fixé à 5,5 % ou 10 % selon le type d'appareil. Dans de nombreux cas, aucune alternative à la chaudière gaz n'est possible ou n'est économiquement soutenable, notamment pour les logements en milieu rural, en zone de montagne, en copropriété, dans le « haussmannien », ... Alors que l'inflation est encore très présente, ce relèvement de taxe serait un mauvais coup supplémentaire porté au pouvoir d'achat des ménages.

Supprimer toute forme d'aide financière pour la chaudière à gaz THPE (Très Haute Performante Energétique) risque également de freiner l'atteinte de nos objectifs climatiques puisque la THPE permet de baisser de près de 30% les consommations d'énergie et les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre).

Conserver une TVA réduite sur le jardinage ou sur d'autres travaux de rénovation et augmenter la TVA à 20 % sur les chaudières performantes serait donc un non-sens économique et écologique, alors même que le gaz se verdit et que les chaudières sont d'ores et déjà 100% compatibles biogaz.

Encourageons plutôt les consommateurs qui font le choix des énergies renouvelables en baissant le taux de TVA à 5,5 % sur la fourniture pour les ménages qui souscrivent un contrat majoritairement « gaz verts ». Ce n'est pas la chaudière qu'il faut stigmatiser mais le combustible qu'il faut verdir et, en France, le potentiel de production de biogaz est immense! »

## À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. www.coenove.fr

Contact presse – A+ Conseils
Marion LEBEL
06.76.02.57.47
marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL 06.31.09.03.83 <a href="mailto:christelle@aplusconseils.com">christelle@aplusconseils.com</a>